

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

24 MAI 2005

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE AUX DATES CONSACRÉES À LA FIN DES GUERRES MONDIALES, AU
DEVOIR DE MÉMOIRE ET À LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE

DÉPOSÉE PAR **MME CHANTAL BERTOUILLE, MM. JEAN-LUC CRUCKE, MARCEL
CHERON, MICHEL DE LAMOTTE ET LÉON WALRY.**

TABLE DES MATIÈRES

DÉVELOPPEMENTS	3
PROPOSITION DE RÉOLUTION RELATIVE AUX DATES CONSACRÉES À LA FIN DES GUERRES MONDIALES, AU DEVOIR DE MÉMOIRE ET À LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE	4

DÉVELOPPEMENTS

En 2004, la Région wallonne, la Communauté française et l'Etat fédéral ont attaché une grande importance aux commémorations de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi à diverses manifestations du souvenir.

Aujourd'hui, il est indispensable de maintenir ce souvenir de l'Armistice de la guerre 14-18 et de la guerre 40-45. Mais il est peut-être plus important encore, au moment où les mouvements d'extrême droite se développent, que la jeunesse prenne également conscience du coût de cette liberté et des sacrifices consentis pour sauvegarder la démocratie.

L'année 2005 et les années à venir constitueront des moments privilégiés de rencontres. La Belgique établit ainsi actuellement un programme de commémoration du 175^{ème} anniversaire de son indépendance et du 25^{ème} anniversaire du fédéralisme dans notre pays. Plus que jamais tolérance et démocratie doivent être présents à l'esprit des décideurs politiques. En effet, malgré quelques tensions, peu d'Etats ont réussi, comme notre pays, à faire coexister plusieurs cultures sans effusion de sang.

Pour beaucoup, la Seconde Guerre mondiale fait définitivement partie du passé. La paix est revenue chez nous depuis 60 ans et la page est tournée. La liberté est la toile de fond de notre vie quotidienne. Parce que rien ne semble la menacer, elle paraît aller de soi, comme un dû sur lequel on ne s'interroge plus.

Cependant, pour comprendre quel a été le prix de la liberté, il est important que les jeunes puissent porter un regard vers ceux qui en ont été privés : les prisonniers, les habitants des pays totalitaires. Il faut également faire revivre, au travers de témoignages, de rencontres ou de visites, la privation de liberté, les sévices et tortures, qui furent le lot entre 1940 et 1945 des millions de victimes du nazisme : Juifs ou Tziganes persécutés, résistants déportés, opposants politiques assassinés,.... Parmi eux, ne survivent plus que quelques témoins de cette terrible épreuve. Il est temps de les interroger sur ce passé toujours présent et de les entendre avant qu'ils n'aient disparu.

D'où l'importance primordiale d'associer dans cette dynamique tous les acteurs de la citoyenneté que ce soient les écoles, les associations ou les responsables communaux en développant, voire en renforçant des synergies et des partenariats.

C'est dans ce contexte, que doit être soulignée la création à FRASNES-LEZ-ANVAING « d'un club de la Démocratie », organe fédérateur de toutes les initiatives déjà existantes au sein de l'entité, et dont les multiples démarches et actions concrètes de sensibilisation à la démocratie se reflètent dans un « carnet citoyen » tenu par chaque élève durant toute sa scolarité.

Nous pensons que cette initiative mériterait d'être étendue à l'échelon communautaire.

On sait en effet que beaucoup de dangers, intérieurs et extérieurs rendent la liberté et la démocratie vulnérables. Aujourd'hui, les dangers intérieurs sont plus grands que les dangers extérieurs. L'accoutumance n'est pas le moindre de ces dangers. Aussi, afin de garantir cette liberté, il est indispensable de demeurer en alerte, de connaître le passé, de s'informer avec esprit critique du présent et de lutter activement contre toutes les formes d'intolérance.

Le devoir de mémoire, la défense de la démocratie sont également essentiels.

Il faut rappeler aux jeunes, aux élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire à quel prix la liberté, notre liberté a pu être sauvée et combien elle est précieuse.

Malheureusement, de moins en moins de personnes connaissent encore la véritable signification du 11 novembre et du 8 mai.

Il convient de clarifier la situation et de redonner un véritable sens à ces deux journées fondements de notre démocratie.

On pourrait recentrer sur la journée du 11 novembre - jour de commémoration de la fin de la guerre 14-18 - toutes les manifestations consacrées à la fin des deux guerres mondiales.

Par ailleurs, le 8 mai pourrait être une journée consacrée à la mémoire, à la liberté et à la défense de la démocratie dans tous les établissements scolaires de notre Communauté française mais aussi dans nos provinces, nos communes, dans toutes nos institutions.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE AUX DATES CONSACRÉES À LA FIN DES GUERRES MONDIALES, AU DEVOIR DE MÉMOIRE ET À LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE

— Considérant que notre démocratie est un bien précieux ;

Ch. BERTOUILLE

— Considérant qu'il est de notre devoir de transmettre celle-ci aux générations à venir ;

J.L. CRUCKE

— Considérant que notre démocratie est pourtant chaque jour mise en danger par les comportements antidémocratiques, racistes et haineux ;

M. CHERON

M. de LAMOTTE

— Considérant qu'il est important de former notre jeunesse en la confrontant aux tristes exemples du passé afin que celle prenne conscience des dangers qui guettent chaque jour nos libertés ;

L. WALRY

— Considérant que nous ne devons également jamais oublier le sacrifice de ceux qui par le passé ont combattu pour qu'aujourd'hui nous soyons libres ;

Le Parlement de la Communauté française invite le Gouvernement de la Communauté française :

1° A faire en sorte que le 8 mai devienne une « Journée de la Mémoire, de la Liberté et de la Défense de la démocratie », en multipliant notamment au sein des écoles les manifestations en vue de défendre la démocratie et en organisant des rencontres avec les passeurs de mémoire ;

2° A l'instar de l'expérience sus-citée, mettre en œuvre au sein de la Communauté française, tous les moyens visant à développer et créer des outils pédagogiques allant dans le droit fil de la promotion des valeurs démocratiques et citoyennes auprès de la jeunesse d'aujourd'hui ;

3° A faire en sorte que le 11 novembre soit une « Journée de l'Armistice » mettant en avant tout ceux qui durant les 2 guerres mondiales se sont sacrifiés pour le maintien de nos démocraties ;

4° A insister dans le cadre des manifestations des 175 ans de l'indépendance de la Belgique et des 25 ans du fédéralisme, sur l'importance du respect des principes démocratiques dans notre pays.